

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **10 janvier 2011**

Délibération n° 2011-1982

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Ecully

objet : Zone 30 phase 2 - Aménagement de l'avenue Paul Santy, chemin du Hêtre Pourpre, chemin de Grandvaux, rue Edouard Payen - Individualisation partielle d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Grivel

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : jeudi 30 décembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 12 janvier 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Bernard R. (pouvoir à Mme Gelas), Appell (pouvoir à Mme Pédrini), Chabrier (pouvoir à M. Nissanian), Cochet (pouvoir à M. Petit), Ferraro (pouvoir à M. Serres), Fournel (pouvoir à M. Touléron), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Mme Ghemri (pouvoir à M. Plazzi), MM. Lambert (pouvoir à Mme David M.), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Thévenot (pouvoir à M. Vaté), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Pierron.

Séance publique du 10 janvier 2011**Délibération n° 2011-1982**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Ecully

objet : **Zone 30 phase 2 - Aménagement de l'avenue Paul Santy, chemin du Hêtre Pourpre, chemin de Grandvaux, rue Edouard Payen - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 décembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par délibération n° 2008-0455 du 15 décembre 2008, a inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements l'aménagement de l'avenue Paul Santy, du chemin du Hêtre Pourpre, du chemin de Grandvaux et de la rue Edouard Payen à Ecully à la rubrique "Soutenir le développement de nouvelles mobilités urbaines".

L'avenue Edouard Payen est une voie d'accès au centre-ville qui dessert une maison de retraite, plusieurs commerces et de nombreuses sorties privées.

Cette chaussée étroite supporte un trafic important et deux lignes de transport en commun. Dans la partie la plus étroite de la rue, le croisement entre véhicules larges est difficile, voire même impossible.

L'étroitesse des trottoirs engendre des cheminements piétons précaires et dangereux lorsque des véhicules frôlent les trottoirs en se croisant.

Le projet doit être étudié avec la commune et le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) pour sécuriser les cheminements piétons, aménager une zone de rencontres sur la place Charles de Gaulle et optimiser la desserte du centre-ville par les transports en commun.

Le projet participe à l'amélioration de l'accessibilité du domaine public communautaire à hauteur de 148 000 €, notamment par la mise en conformité de 350 mètres de cheminement piétons.

Les études sont prévues pour le premier semestre 2011 et les travaux du 4^e trimestre 2011 à mi-2012 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve l'engagement des études pour l'aménagement de l'avenue Paul Santy, du chemin du Hêtre Pourpre, du chemin de Grandvaux et de la rue Edouard Payen à Ecully.

2° - Décide l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale C1 - Développer la mobilité pour tous en respectant l'environnement, sur l'opération n° 2338 pour un montant de 35 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal pour l'exercice 2011.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 12 janvier 2011.